

SAINT JEAN DE THOLOME



Bulletin

MUNICIPAL

Hiver 2023-2024



SOMMAIRE

Vie Municipale

3 - 17

Le Mot du Maire	3
Consultation citoyenne et démocratie participative	4-6
Du nouveau au secrétariat	7
Portrait d'employée: Odile	8
Questionnaire de Proust d'Odile	9
Congrès des CMJ et CME de Haute-Savoie	10
Lettre aux habitants	11
Commission enfance jeunesse sport	12-13
Adressage	13
Rénovation de l'éclairage public	14
Extension des points de tri et arrêt du porte à porte	15
Zones d'accélération des énergies renouvelables	16
Le monument aux morts fait peau neuve	17

Vie Intercommunale

27 - 28

ADMR : au coeur de l'engagement et qualité de vie	27
Ludothèque mots et merveilles	28
Programmation de la MJC Les Clarines	28

Vie Associative

29 - 34

Les amis de Pénouclet	29
Les San Diannis : ouvert à tous	29
La Périscol	30
Les P'tits Poucet	30
Le pré aux livres	31
Sou des écoles	32
Plein de nouvelles des Troubadours	33
Association Oxalis	34

Vie du Village

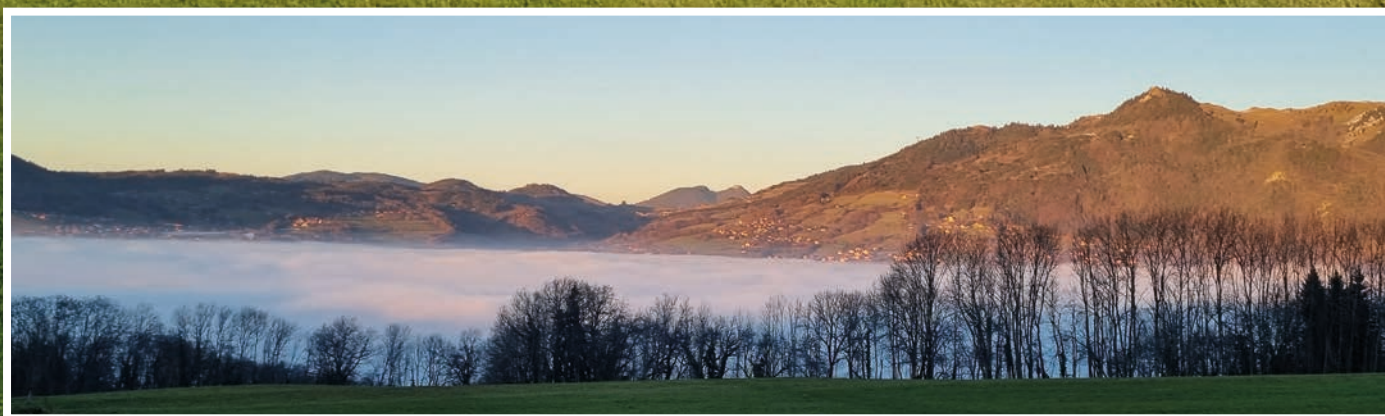
18 - 27

La minute citoyenne : déchets et nature	18
Repas des Anciens	19
Journée rose & bleue, un bilan mitigé	20
Cérémonie du 11 novembre	21
Notre doyenne nous a quittés	22
Hommage à Lily Gay épouse Chatel Louroz	22-23
Calendrier de l'Avent	24-25
Harcèlement scolaire et discrimination	26-27

Infos pratiques

35 - 36

État Civil	35
Infos pratiques	36
Déchetteries	36



LE MOT DU MAIRE



Chères Tholoméennes,
chers Tholoméens,

La fin de l'année est un moment de rétrospective. Se remémorer ce qu'il s'est passé au cours de l'année écoulée. Il y a tellement à dire ! Je ne vais pas vous dresser une liste exhaustive.

Cette année 2023 a été marquée par du mouvement au sein de l'équipe communale. Les départs à la retraite de Daniel et Marie-Jo ont été des moments clés évidemment. Sans compter la difficulté à gérer l'aspect administratif que cela implique. L'arrivée de Christophe aux services techniques, de Cécile, puis Véronique au secrétariat, et de Cathy et Barbara au sein de l'équipe de cantine et d'entretien ont été de vrais changements. C'est le moment de souligner l'implication et l'engagement de tous nos agents, nouveaux ou confirmés, dans la vie quotidienne de la commune.

Notre école a ouvert une 6^e classe, pour plusieurs années nous espérons. Les locaux ont été réorganisés, non sans occasionner quelques problèmes d'organisation. Mais après quelques ajustements et concessions, tout le monde a pu trouver ses marques pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Merci à l'équipe enseignante et à la Periscol d'avoir permis à tous de trouver un terrain d'entente.

Un CMJ a pris place. 8 jeunes, ultra motivés à contribuer à la vie (et à l'animation) de la commune. Des projets sont rapidement sortis : soirée jeux, soirée burgers, journée Nettoyons la Commune... préparez-vous, ils sont toujours aussi en forme et enthousiastes pour 2024 ! Merci à ces jeunes et à leurs parents pour leur engagement.

L'adressage a pris forme. Les panneaux des rues ont été installés et les numéros d'habitation presque tous distribués. Pour les retardataires, de nouvelles permanences vont être organisées en janvier pour récupérer les plaques de maison. Pour ce qui est des GPS et autres prestataires, la question du délai de mise à jour reste entière. Toutes les données ont été envoyées, il ne reste plus qu'à patienter.

La consultation citoyenne concernant le projet de réaménagement du chef-lieu s'est tenue comme prévu. Si nous regrettons le faible nombre de participants, nous sommes satisfaits des retours qui ont été faits, qui nous serviront dans la réflexion à mener. Et il n'est pas encore trop tard pour rejoindre l'aventure. Des groupes de travail sont ouverts pour réfléchir sur différents axes de ce réaménagement.

La fin de l'année, c'est aussi le moment de l'espoir et des projections pour l'année à venir. De l'espoir, nous en avons tous besoin par les temps qui courent ! Quant aux projections, le Conseil Municipal a déjà quelques idées en tête pour 2024 avec notamment la rénovation intégrale de l'éclairage public, la réparation et l'agrandissement de l'un des préaux de l'école ou encore la rénovation du clocher de l'église. D'autres projets, moins avancés à l'heure actuelle, verront naturellement le jour dans le courant de l'année.

A la suite de ces quelques mots, il me revient de vous souhaiter une très belle année 2024, pleine de belles aventures, de rires et de bonheurs à partager comme on partage les chocolats de Noël.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux à la population qui se tiendra le samedi 20 janvier à 18h dans la salle de motricité de l'école. Anciens habitants ou nouveaux arrivants, nous serions heureux de partager avec vous ce moment de convivialité pour marquer cette nouvelle année de projets.

Le Maire, Sabrina Ancel





LA CONSULTATION CITOYENNE : UN NOUVEAU PAS VERS UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Lancer une consultation citoyenne n'a pas été chose simple. Il s'agissait d'une expérience totalement inédite à Saint-Jean-de-Tholome et bien que cette démarche fit entièrement partie du programme de la majorité du conseil municipal, elle avait été plutôt délaissée, pour des raisons diverses, durant les 30 premiers mois de notre mandat. Ce sont les futures décisions du conseil municipal concernant le réaménagement du chef-lieu qui nous ont rappelé que la population du village devait être entendue.

Notre consultation citoyenne n'a pas été réalisée sous la forme d'un sondage public à proprement parler, ni sous une forme de vote, ni d'un plébiscite. Elle avait comme seul but de créer un processus de participation de la population, l'invitant aux discussions concernant le réaménagement du chef-lieu sous ses différents angles, avant que le conseil municipal prenne des décisions.

L'inconnu suscite de l'intérêt, mais aussi de la méfiance. Cette dernière, d'ailleurs, tend souvent à dominer, entraînant même celles et ceux qui paraissent convaincus, juste avant de constater que pour innover, il faut avoir une volonté et une certaine hardiesse. Ceci, rien que par le fait que l'on va forcément bousculer les habitudes. Notre seul avantage était celui de savoir qu'une partie importante des habitantes et des habitants de notre commune avait voté pour une démarche de démocratie participative avec ce que cela impliquait. Concrètement, nous devons créer les conditions nécessaires permettant d'écouter l'avis de nos concitoyennes et concitoyens en les invitant à participer à la réflexion avant de prendre des décisions.

Dans ce sens, une Charte participative avait été votée au tout début du mandat (Sept. 2020), ainsi qu'un règlement fixant certains critères pour l'organisation concrète de cette démarche, notamment l'ouverture de la plupart des commissions municipales aux habitantes et habitants intéressés (tous les deux consultables sur le site de la mairie). Il n'est pas question ici de faire un bilan

des trois ans écoulés. Juste savoir que même à l'intérieur du conseil municipal et parmi certaines personnes que l'on croyait convaincues, cette démarche n'a pas été facilement acceptée. Reconnaissons toutefois que malgré cela et une quantité de difficultés de tout ordre, toutes les initiatives développées durant la consultation citoyenne et organisées par le comité consultatif pour le fonctionnement du participatif, ont eu lieu avec l'accord préalable du conseil municipal.

C'est ainsi que, comme vous le savez, entre le 12 janvier et le 26 mars de cette année nous sommes allés rencontrer les Tholoméennes et les Tholoméens à travers des expositions, ateliers, visites, rencontres publiques, discussions avec divers experts et responsables d'innovations diverses.

Nous avons interrogé la population à travers cinq questionnaires en ligne sur différents sujets touchant le réaménagement du chef-lieu :

1. Les bâtiments publics existants (école, mairie, bibliothèque)
2. Les commerces de proximité, les circuits courts et l'alimentation saine
3. La circulation, le transport et la mobilité
4. Les énergies renouvelables
5. L'espace public et la qualité de vie.

Nous avons aussi interrogé les parents d'élèves, ainsi que tous les enfants entre 9 et 12 ans à propos de l'école et de ses abords ainsi qu'à propos de la bibliothèque et de l'espace de la Périscol.

Enfin, nous avons rencontré toutes les forces vives du village ayant un mot à dire sur le réaménagement du chef-lieu : les associations, le corps enseignant, les employés de la commune et les agriculteurs.

Le 7 juillet nous avons transmis l'ensemble des résultats bruts à toutes les personnes ayant participé à la consultation. Ceux-ci ont été mis en ligne aussi sur le site de la mairie. Le 6 octobre dernier, nous avons organisé une rencontre publique pour rendre compte des résultats en dégagant les principales tendances issues de la consultation citoyenne et en proposant un projet d'agenda des travaux à venir.

Comme vous avez pu voir, la participation de la population ne s'est pas réduite aux seules réponses des questionnaires en ligne, ni à la seule présence des habitantes et habitants aux rencontres citoyennes. Les parents

d'élèves, les enfants, les forces vives du village ont eu aussi leurs mots à dire et ont été entendus de manière différenciée. Du point de vue statistique, les résultats de cette consultation ne peuvent pas être traités comme représentatifs. Ceci était clair depuis le début, car l'échantillon des personnes ayant participé n'a pas été tiré au sort. De plus, le nombre total de participants n'a pas été suffisant. Mais attention, ceci ne veut pas dire que ce qui sort de cette consultation citoyenne, n'est pas d'un grand intérêt. Alain Touraine, grand sociologue français, comme d'autres sociologues après lui, accordait une particulière importance à l'écoute des acteurs sociaux, forces vives d'un groupe social.



Nous avons regretté de n'avoir pas pu mettre sur pied un système de permanence permettant de répondre aux questionnaires sous forme papier. Les questionnaires en ligne ont clairement exclu un nombre important de participants.

RÉSULTATS : NOUS AVONS PU CONSTATER DIVERSES PRÉOCCUPATIONS QUI S'ENTRECROISAIENT.

Celles-ci se déclinent à travers les divers besoins énoncés. Voici les plus importants :

1. Compter avec un groupe scolaire de 8 classes si la population continuait à augmenter comme ces dernières années et si les projets immobiliers en route aboutissaient.
2. Répondre à une demande d'espaces de rencontre, de salles de réunions, de salles d'activités et d'une grande salle polyvalente pour organiser divers types d'événements, exprimé par plus de quinze associations thomoméennes et qui se fait de plus en plus forte.
3. Répondre à une demande des parents et des familles, formalisée depuis plus de huit ans, concernant la construction d'un parc extérieur de jeux et de loisirs intergénérationnels au centre du village, sur son espace boisé.
4. Sécuriser les abords de l'école et de ralentir la circulation à l'intérieur du chef-lieu, mais aussi dans l'ensemble de la commune, ainsi que le besoin de compter avec un transport public.

5. Aménager et d'embellir l'entrée ouest du centre du village, ainsi que le besoin de valoriser le patrimoine de la commune situé au chef-lieu.
6. Compter avec un commerce de proximité promouvant les produits sains et issus de circuits courts.

ET ENCORE : NOUS AVONS PU AUSSI PRENDRE CONSCIENCE DE L'ÉTAT RÉEL DE NOS BÂTIMENTS EXISTANTS.

L'école avec ses importants problèmes d'isolation, les difficultés liées aux nombreux escaliers et sa circulation interne labyrinthique, le manque avéré d'espace suffisant pour assumer aisément toutes les activités scolaires et périscolaires, la dimension trop réduite de la cuisine (ne permettant pas de cuisiner, mais uniquement de réchauffer des plats), les contraintes de la salle de motricité empêchant par exemple des activités comme les jeux de ballon (plafond trop bas), etc. Une cour d'école trop petite pour la population actuelle et sans aire de jeux, sans arbres, ni végétaux.

Nous avons pu constater que la mairie manque d'un espace de secrétariat fermé, permettant un certain niveau de concentration. Enfin, la bibliothèque très appréciée par tout le monde, mais petite aussi, voudrait compter avec plus d'espace exclusif.

APRÈS LA CONSULTATION CITOYENNE

Enfin, à partir de ces constats et besoins, le comité pour le fonctionnement du participatif a présenté au conseil municipal une proposition d'agenda des travaux à réaliser à court terme, à moyen terme et à long terme.

Le conseil municipal a repris ces thèmes en main pour approfondir les différentes réflexions issues de la consultation citoyenne à travers les travaux spécifiques des comités consultatifs (formés par des élus et des citoyennes et citoyens motivés). Il a réactivé aussi le comité consultatif pour le projet global du chef-lieu. Ceci, dans le but de répondre de manière satisfaisante à l'agenda des travaux susmentionné. Maintenant, il faut passer à l'action, tout en sachant que l'intérêt d'entendre la population est primordial.



Débats suite à la visite des bâtiments



Exposition des enfants

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ici les personnes de notre comité ayant participé activement entre janvier et juin 2023 pour mener à bien cette consultation : Madame Paola Bonanni, Monsieur Simone Delorenzi, Monsieur Laurent Moccozet. Je remercie aussi Monsieur Benoît Cunisse de nous avoir aidé régulièrement pour la distribution de flyers. Quant à mon collègue du conseil, Monsieur Alain Doucet, malheureusement pour des raisons de santé, il n'a pu nous soutenir que de loin. Heureusement, il a pu nous rejoindre à la rencontre publique sur les résultats. Je donne aussi la bienvenue à Madame Guylaine Vieira et à Monsieur Pierre Penz qui ont rejoint notre comité un peu avant la fin de cette consultation. Leur présence active et leur motivation nous a encouragé dans cette démarche.

Nous profitons aussi de cet article pour remercier de manière spéciale tous nos invités :

- M. Marc Andriot - Terre des liens et Collectif de la terre à l'assiette,
- M. Nicolas Bosson - AMAP Court-circuit,
- M. Valentin Champion - Rezo-pouce par visio-conférence,
- Mme. Marie-Claude Chappuis - Chloro'fill,

- M. Yves Dieulesaint - Centrale villageoise et Forrester,er,
- M. Fabrice Dupont - Gens d'ici,
- M. Damien Gaucherand- InnoVales,
- Mme. Chloé Gautrais - Illicov, Association Mobilité Douce - Antenne pays d'Evian,
- M. Laurent Pillon - Môle Energie,
- M. Damien Rizzelli - Micro-ferme de la Maison des écureuils,
- M. Jérôme Thévenod - Architecte paysagiste,
- M. Mathieu Vuillet - Directeur des Services Proxim'iti.

Ainsi, nous avons pu parler durant cette consultation, en toute simplicité et poser toutes nos questions, à des experts, des dirigeants de sociétés engagées dans le développement durable, des gérants des projets de transports publics classiques ou innovateurs, des responsables d'associations promouvant les circuits courts ou les commerces de proximité, etc.

En plus de s'être rendus disponibles à titre gracieux (en soirée ou le samedi matin), ils nous ont témoigné leur sympathie pour cette démarche participative. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Pelagia Casassus



DU NOUVEAU AU SECRÉTARIAT

Depuis le 21 août, le secrétariat compte 2 postes : une secrétaire de mairie (100%) et une assistante administrative (80%). L'objectif de ce deuxième poste est de pouvoir mieux traiter vos demandes en permettant à chacun d'être moins dans l'urgence, mais aussi en se donnant davantage de flexibilité pour former et informer les agents. Un deuxième poste qui ouvre donc la voie à une montée en compétences.

VÉRONIQUE, SECRÉTAIRE



Arrivée le 21 août, Véronique a notamment la tâche de s'occuper de tout ce qui concerne le personnel, mais aussi la comptabilité et les budgets.

Suivi de carrière des agents, formations, payes, congés, entretiens individuels, contrats, déclarations diverses et variées... le travail ne manque pas pour un suivi optimal de l'équipe municipale.

Côté finances, de la facturation à la gestion des budgets, notre nouvelle secrétaire travaille au quotidien en étroite collaboration avec les agents du Trésor Public.

CÉCILE, ASSISTANTE ADMINISTRATIVE



A l'accueil, c'est le plus souvent Cécile qui vous reçoit ou qui décroche le téléphone. Très polyvalente, elle est en charge de tout ce qui n'est pas de l'ordre des RH ou des finances. Votre demande d'acte d'état civil, c'est pour Cécile. Une demande d'urbanisme, une information, un problème à la cantine, la commande des fleurs pour la commémoration, la rédaction des arrêtés, les courriers en tous genres ou encore les prises de rendez-vous.

Cécile c'est aussi notre aiguilleuse, celle qui renvoie toutes les demandes à la bonne personne ou au bon service quand cela dépasse ses responsabilités ou celles de la mairie.



Comme l'ensemble de notre personnel communal, l'équipe du secrétariat est très engagée pour rendre un service de grande qualité.

”

Merci à elles et à tous nos agents de faire si bien fonctionner la commune !

Sabrina Ancel

PORTRAIT D'EMPLOYÉE : ODILE

Ça y est, nous allons dire au revoir à 2023 et pour finir en beauté cette année, je viens vous présenter quelqu'un que vous connaissez un peu, et que vous connaîtrez un peu mieux au terme de cet article.

Odile, cette longue dame brune, comme dit la chanson, vous la voyez tous les jours si vous avez des enfants scolarisés. En effet, elle a rejoint « l'équipe-école » depuis 2014. Presqu'une décennie, de kermesses, fêtes des marrons et autres activités autour de l'école.

Elle a d'abord officié en tant que « dame de cantine », c'est elle qui veille sur vos enfants pour qu'à la cantine, la petite, bien que fatiguée à midi, mange tout de même, mais qui veille également sur le grand dadais de CM2 qui se croit malin en mettant la mie de pain dans le verre de sa voisine, dont il est secrètement amoureux (il faudra d'ailleurs lui apprendre qu'il y a d'autres méthodes de séduction ...mais ce n'est, bien sûr, pas à Odile de s'en charger !).

Elle arrive à 10h pour préparer la salle de restaurant, mettre à chauffer les plats reçus, vérifier que tout est Ok ! Et voilà, quand l'heure du repas arrive c'est, mine de rien, un coup de feu un peu comme dans un trois étoiles : les enfants ont faim, sont excités, fatigués, bruyants et pourtant Odile garde son calme, bienveillante avec son sourire pour chacun, tendre et affectueux.

Je lui demande si les enfants ont changé, elle me répond aussitôt que là n'est pas la question, qu'elle n'est pas du genre à penser que c'était mieux avant, elle accepte ces enfants comme ils sont, sans à priori, avec beaucoup d'indulgence. Bien sûr que ce n'est pas toujours facile de garder son calme, surtout que parfois l'équipe est en flux tendu et la charge de travail importante. Heureusement, comme dit Odile, que « nous sommes solidaires entre nous et que ce qui compte c'est le bien-être des enfants qu'on nous confie ».

2023 ! Gros événement annoncé : Marie-Jo prend sa retraite ! Là aussi une page se tourne ...

...enfin Marie-Jo, du coup, quittera l'équipe communale pour prétendre à une retraite bien méritée (qui se fait attendre d'ailleurs, c'est Kafkaïen la mise en place de la retraite... Mais tout finira bien par rentrer dans l'ordre, encore un peu de patience, le Père Noël devrait amener la solution dans sa hotte....). Pour autant, Marie-Jo, très attachée à son poste à la Périscol, différera un peu son départ.

C'est rassurant pour Odile, qui souhaite rejoindre la garderie, préférant largement le contact avec nos chérubins que le ménage qu'elle fait sans rechigner, permettant aux enfants et aux enseignantes de récupérer leur salle



de classe toute propre, chaque matin, ainsi que la salle de cantine comme neuve après le rush de chaque midi !

C'est donc à Odile que depuis septembre, vous confiez vos enfants chéris dès 7h du matin, pour certains d'entre eux encore tout endormis, un petit bisou, quelques consignes, « mange bien ce midi », « sois sage », « c'est papa qui vient te chercher ce soir », et hop, vous quittez Saint-Jean rassurés, vos enfants entre de bonnes mains !

Rituel semblable à partir de 16h30, après leur journée d'école, les petits Tholoméens rejoignent pour certains, la salle de motricité et retrouvent Odile pour goûter, faire du bricolage, des activités distrayantes et ludiques... loin de tous les écrans.

Elle avoue n'avoir pas encore tout pu mettre en place depuis qu'elle a intégré la salle de motricité, mais d'ici à janvier elle va remédier à tout cela !

Il est déjà 18h30, les derniers enfants quittent la Périscol... pour les parents une seconde journée commence, et pas des moindres, tandis qu'Odile et ses collègues rangent et remettent tout en place !

Elle remonte ensuite dans un des plus beaux hameaux de St-Jean où elle a toujours vécu, petite avec ses 3 sœurs et son frère, auprès de Georges et Adeline ! Son papa, figure de notre jolie commune, sifflotant sur son tracteur, et sa maman, au milieu de son beau jardin potager et fleuri.



Arrivent ensuite Antoine et Melinda, que je connais bien pour les avoir longtemps emmenés le matin à l'arrêt de bus, pas toujours à l'heure ... !

Voilà, j'ai voulu vous présenter Odile d'un point de vue professionnel, mais j'ai souhaité également vous la faire connaître un peu plus personnellement : c'est pourquoi, je lui ai proposé, le questionnaire de Proust que vous pourrez découvrir ensuite.

”

Merci Odile de ta disponibilité et de ta gentillesse !

Je profite de cet article pour également remercier toute l'équipe des employés municipaux qui œuvrent au quotidien pour un service public de qualité, si essentiel dans nos communes rurales !

Nadia Chatel Louroz



QUESTIONNAIRE DE PROUST D'ODILE

Le principal trait de mon caractère ?

La sensibilité et la bienveillance.

La qualité que je préfère chez un homme ?

Toutes ses qualités.

La qualité que je préfère chez une femme ?

Toutes ses qualités.

Ce que j'apprécie le plus chez mes amis ?

Leur sincérité et leur fidélité.

Mon occupation préférée ?

Me perdre dans mes pensées en faisant de l'art ou en écoutant de la musique.

Mon rêve de bonheur ?

Vivre en paix.

Quel serait mon plus grand malheur ?

La perte de mes enfants.

Ce que je voudrais être ?

Meilleure chaque jour.

Le pays où je désirerais vivre ?

J'aime l'endroit où je vis.

La couleur que je préfère ?

Toutes les couleurs.

La fleur que j'aime ?

La rose.

L'oiseau que je préfère ?

Le merle noir et ses vocalises.

Mes auteurs favoris en prose ?

Éric Emmanuel Schmitt ou Zola.... Il y en a beaucoup.

Mon poète préféré ?

Jacques Prévert.

Mon héros favori dans la fiction ?

Zorro.

Le principal trait de mon caractère ?

La sensibilité et la bienveillance.

Mes compositeurs préférés ?

Mozart, Vivaldi, Erik Satie.

Mes peintres favoris ?

Van Gogh et Renoir.

Mes héros dans la vie réelle ?

Mon père et ma mère.

Mes héroïnes dans l'histoire ?

Simone Weil et Marie Curie.

Mes prénoms favoris ?

Melinda, Antoine et Marie.

Ce que je déteste par-dessus tout ?

Le mensonge et la lâcheté.

Personnages historiques que je méprise le plus ?

Tous les dictateurs.

Le fait militaire que j'estime le plus ?

Je n'aime pas la guerre.

La réforme que j'estime le plus ?

Le vote des femmes en 1944.

Le don de la nature que je voudrais avoir ?

Savoir peindre et faire de la musique.

Comment j'aimerais mourir ?

Dans mon sommeil.

État d'esprit actuel ?

Serein.

Ma devise ?

Être moi-même !

CONGRES DES CMJ ET CME DE HAUTE-SAVOIE

Le 18 novembre, les jeunes du CMJ de Saint-Jean de Tholome se sont rendus au Congrès départemental des CMJ et CME de Haute-Savoie à Epagny.

Le programme de la journée était intense et créé dans le but d'aider les jeunes à acquérir des compétences et des savoirs faire, tant dans le domaine de la communication, de l'élaboration de projets ou de leur vie citoyenne (porter secours, fresque du climat...).

Il se voulait aussi un temps de mutualisation des idées et des expériences de tous les CMJ présents.

Des sénateurs, des maires, des gendarmes, des élus ont animé cette journée.

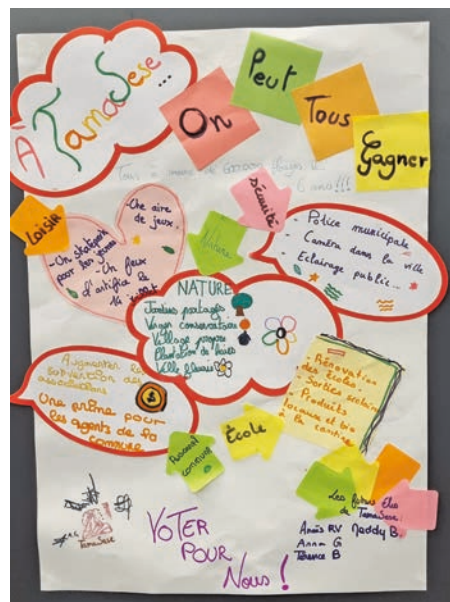
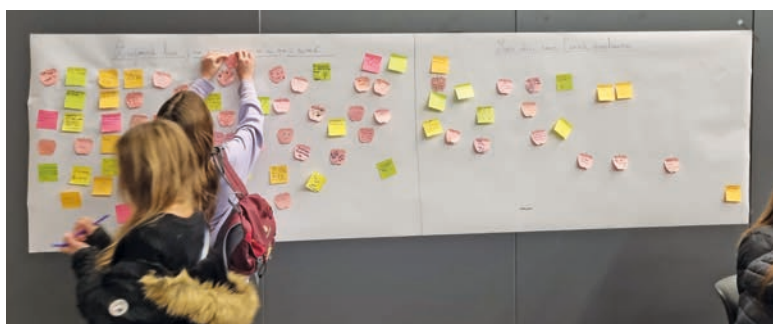
6 jeunes Tholoméens sur les 8 qui composent le CMJ ont participé à ce congrès.

Plusieurs ont participé à l'atelier : Accords-désaccords, comment débattre sans se battre. Par le biais de vidéos, ils ont pris conscience que notre attention se focalise sur des choses différentes des autres. Nos perceptions sont différentes et il est important de les écouter.

Ils ont aussi été mis en situation de débats : je suis d'accord, je ne suis pas d'accord, je suis mitigé sur la question.

Juan a participé à l'atelier secouriste pour apprendre à appeler les secours, prévenir et les premiers gestes qui sauvent.

Owen a participé à l'atelier organisé par la gendarmerie sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement. Il insiste pour dire qu'il faut oser prévenir les adultes qui nous entourent.



Anais a participé aux jeux de rôles : dans la peau d'un conseiller municipal. A partir d'un budget et de cartes de projets, les jeunes devaient répartir leurs projets sur un mandat de 6 ans, apprendre à faire des choix, s'organiser, s'écouter par équipes.

Juan a beaucoup apprécié le panneau recouvert des post-it de toutes les idées des participants (passées ou à venir). Il rêve déjà de mettre en place un concours de pétanque intergénérationnel, une collecte de jouets solidaire, d'inventer une semaine de la jeunesse ou de vivre une journée tous à vélo...

Sandrine Collavet

LETTRE AUX HABITANTS DE SAINT-JEAN DE THOLOME

Chers habitants de Saint-Jean de Tholome, le C.M.J. (Conseil Municipal des jeunes) vous partage ses idées.

A PROPOS DES DÉCHETS

- Quand vous vous promenez et que vous voyez des déchets, commencez par en ramasser au moins un ! L'idéal serait que plus personne ne jette ses déchets par terre !
- Quand vous apportez vos déchets aux containers et qu'il n'y a plus de place, cherchez un autre container mais ne déposez pas vos déchets à côté !
- Enfants de l'école de Saint Jean, ne jetez pas vos papiers de goûter dans le talus.
- Ne laissez pas vos crottes de chien, prenez le temps de les ramasser.

Nous aimerions que Saint-Jean reste un village propre et où tout le monde est attentif à la pollution de la planète ! Il est important de respecter la nature. Nous avons fait dans l'année la journée « nettoyons la nature ». Peu d'habitants de Saint-Jean étaient là avec nous, pourtant, nous avons ramassé beaucoup de déchets. Imaginez si la prochaine fois nous étions plus nombreux !

N'oubliez pas, aussi, que vous pouvez recycler vos déchets ou leur donner une seconde vie (en créant des bricolages, des décorations). Et nous pourrions même créer une œuvre collective.

A PROPOS DES BÂTIMENTS

Respectons les bâtiments de Saint-Jean (la cure, la fruitière). Ces bâtiments sont dégradés par des jeunes qui cassent les vitres.

Nous avons été peinés de savoir que des lycéens sont venus saccager le périscolaire. Respectons l'école !

A PROPOS DES GENS

Nous pouvons apprendre à respecter les personnes âgées ou différentes.

On peut apprendre à connaître les gens. Il est important que ce soit dans les deux sens. Faisons attention à chacun. Il faut faire attention à ne pas dire des choses irrespectueuses envers les personnes âgées.

VOICI NOS PROJETS :

- Avec l'association « La marque noire » de Saint-Jean et l'office du tourisme « Môle et Brasse », nous voulons organiser une grande fête des pirates.
- Nous récoltons des stylos usagés qui sont utilisés pour créer du mobilier scolaire ou urbain. Nous espérons que vous viendrez déposer vos vieux stylos à la mairie !
- Nous aimerions bien refaire une soirée jeux !

N'hésitez pas à nous envoyer des messages, des idées...

Juan,
à partir des idées de tous les jeunes
du Conseil Municipal des Jeunes

 cmj@tholome.fr



COMMISSION ENFANCE JEUNESSE SPORT

→ CHANTIERS JEUNES

Les jeunes de Saint-Jean ont donné un bon coup de pinceau !



Cet été, la proposition faite par la MJC des Clarines à Viuz-en-Sallaz s'est concrétisée : un groupe de 9 jeunes dont 6 habitant Saint-Jean, tous âgés de 17 ans environ, se sont inscrits au premier chantier jeune organisé sur la commune !



Cette initiative contribue au financement partiel de leur permis de conduire ou d'un projet mobilité ; mais elle concrétise surtout un premier contact avec le monde du travail, dans un cadre et une ambiance chaleureuse.

Ils sont venus travailler à la rénovation du préau de l'école et pour certains de leur ancienne école ...

La mairie a fourni le matériel nécessaire pour leur permettre de préparer le chantier, puis ce fut les travaux de ponçage, la peinture, sans oublier le rangement et enfin la remise du chantier. Grâce à leur énergie et à leur rapidité ils ont même pu repeindre en plus, une partie du mur extérieur.



La semaine s'est terminée par un moment de convivialité où tous les parents présents ont pu faire une visite commentée du chantier !

Merci à Julie, animatrice à la MJC de Viuz à l'initiative du projet, qui a assuré l'encadrement des jeunes tout au long de la semaine avec bienveillance et dynamisme !

Merci à tous ceux qui ont donné un petit coup de main ou prêté du matériel pour les ajustements de dernière minute.

Merci à nos deux agents communaux Yann, au départ du projet, puis Christophe, qui n'était jamais bien loin ...

Merci surtout à cette belle équipe d'avoir fait de cette semaine de chantier, de l'avis de tous, une belle expérience !



➔ A LA CANTINE : VIVRE ENSEMBLE ? JOLI DÉFI !

Cet automne, en partenariat avec la MJC des Clarines à Viuz-en-Sallaz, les enfants ont pu profiter des ateliers sur le thème du « vivre ensemble » animés par Eléonore pendant la pause méridienne.

Durant toute une semaine, les petits groupes de 8 à 10 enfants constitués par Mélanie, ont été invités à échanger à tour de rôle pendant une séance de 45 min environ, autour de questions sur la différence, le respect de l'autre, le vivre ensemble ...

L'idée de ces ateliers, animés par Eléonore, est de proposer aux enfants de réfléchir, sur leur relation à l'autre, de se questionner sur la différence.

L'objectif est ainsi de sensibiliser les élèves pour répondre aux problématiques d'incivilités et d'exclusion parfois malheureusement observées.

Merci à Eléonore de la MJC et à Mélanie Noël pour cette précieuse aide et cette organisation.

➔ LA VIE DE L'ÉCOLE

C'est l'hiver vous allez faire du rangement ? Peut-être faire du tri dans les jeux des enfants qui ont grandi trop vite ?

Nous récupérons volontiers pour l'école, la cantine, la Périscol, des jeux de construction, jeux en bois, Kaplas, BD, animaux de la ferme, petites voitures ...

Donnons-leur une deuxième vie !

Vous pouvez les déposer en mairie ou à l'école nous ferons suivre à l'équipe d'animatrices...

Merci !

Sandrine Delorenzi



ADRESSAGE VENEZ RÉCUPÉRER VOS PLAQUES EN JANVIER



L'adressage touche à sa fin. Sur les quelques 700 plaques de numéros d'habitation à distribuer, environ 150 n'ont pas encore rejoint leur foyer malgré les 4 permanences organisées en novembre et décembre.

C'est pourquoi les élus se mobilisent à nouveau pour 2 nouvelles permanences qui se tiendront :

- Samedi 13 janvier de 8h30 à 12h
- Lundi 15 janvier de 14h à 18h

Mémo sur le frigo, rappel dans le téléphone, ou pense-bête collé dans la voiture, peu importe par quel moyen, mais reprenez ces dates !

Et si vous ne pouvez pas vous déplacer sur ces deux créneaux, vous pouvez donner procuration à un voisin, ami, membre de votre famille pour qu'il récupère votre plaque à votre place.

Dans tous les cas, il est demandé de se présenter en mairie **avec l'attestation** reçue par courrier remplie et signée ainsi qu'une pièce d'identité.

Avoir installé son numéro d'habitation, c'est d'abord être sûr de la rapidité d'intervention des services de secours. En cas d'urgence vitale, chaque minute gagnée diminue sensiblement le risque de séquelles et augmente les chances de survie. C'est aussi la perspective d'un meilleur acheminement du courrier et des colis. Et c'est enfin l'assurance d'être géolocalisable sur les GPS, simplifiant les explications pour que nos visiteurs puissent arriver chez nous sans difficultés.

Sabrina Ancel

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

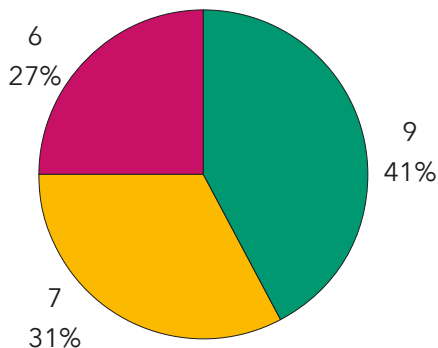
Entre respect de l'environnement et diminution de la consommation d'électricité, la rénovation de l'éclairage public est un projet à double objectif. Un projet qui nécessite de se poser les bonnes questions et d'être bien accompagné.

UN AUDIT DES INSTALLATIONS

Après visite de la commune, l'audit réalisé par le bureau d'étude met en avant les données suivantes :

Km de voirie éclairée	7,7 km
Nombre de commandes éclairage public	22
Nombre de foyers lumineux	119
Nombre de points lumineux	113
Puissance Moyenne par point lumineux	95W
Coût annuel de l'énergie pour l'éclairage public	5030 €

Rénovation des armoires de commande



■ A maintenir ■ A rénover partiellement ■ A rénover entièrement

En effet, 31 points lumineux (chef-lieu) sont déjà parfaitement aux normes et optimisés. Il nous reste à nous pencher sur la question des 82 points restant ainsi que 13 armoires de commande.

UN IMPACT RÉEL DES TRAVAUX

L'étude réalisée démontre également que l'investissement impacte très fortement le coût de fonctionnement de l'éclairage public. L'économie d'énergie réalisée à l'issue des travaux est estimée à environ 3300€ par an, quant à la maintenance, le remplacement de sources n'étant plus à prévoir, cela revient à une économie de près de 2000€ par an.

Avec un montant total de travaux de 45070€ HT, il s'agit d'un investissement rentabilisé économiquement en moins de 10 ans.

En outre, le remplacement des luminaires actuels par une technologie LED nous permettrait de procéder à des modes de gestion de l'éclairage intermédiaires comme une diminution de l'intensité d'éclairage en pleine nuit au lieu d'une extinction totale de 22h à 6h.

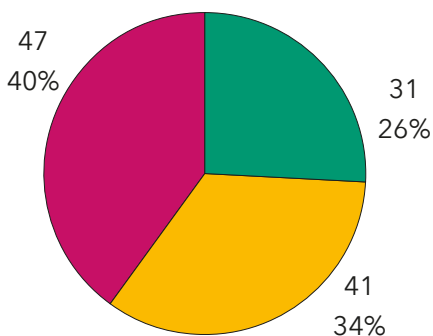
Enfin, les nouveaux luminaires LED s'avèrent beaucoup plus respectueux de l'environnement pour 2 raisons :

- La température d'éclairage, beaucoup moins agressive pour la faune.
- La direction des faisceaux lumineux qui évitent la dispersion de la lumière vers le haut.

Compte tenu de tous ces arguments, le Conseil Municipal, lors de sa dernière séance du 5 décembre a choisi de procéder à l'ensemble des travaux dans le courant de l'année 2024.

Sabrina Ancel

Etude de vétusté croisée : lumière-energie-technique



■ Bon ■ Moyen ■ Vétuste





EXTENSION DES POINTS DE TRI ET ARRÊT DU PORTE À PORTE



Dans le cadre de l'évolution de sa politique de gestion des déchets, la Communauté de Communes des 4 Rivières implante de plus en plus de « points d'apports volontaires » pour les ordures ménagères sur le territoire. Ceux-ci prennent la forme de conteneurs fermés dans lesquels les habitants peuvent déposer leurs ordures ménagères, au même titre que les points d'apport pour le tri sélectif.

A ce titre, vous avez pu remarquer l'installation de nouveaux conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères et le tri sélectif sur les lieux-dits Chez Pierruz et Le Reray (Poney Club). Par conséquent la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte sera définitivement

supprimée pour les habitations en amont de ces deux points de tri.

La communauté de communes a fait le choix de réduire la collecte en porte-à-porte pour des raisons écologiques, sanitaires, de sécurité et économiques. Cette évolution permet aux habitants de se décharger de la gestion individuelle de leurs déchets et de diminuer la circulation de camions dans votre zone de résidence.

Les nouveaux conteneurs ne sont pas encore en service. Nous espérons une mise en service en janvier 2024, si les conditions météorologiques permettent la finalisation des travaux.

Nous effectuerons ensuite une transition avec 6 semaines de collecte en double : passage en porte à porte et passage sur les points en conteneurs semi enterrés. Les habitants concernés par ce changement en seront informés par courrier.

Pour toute question, les services de la CC4R sont à votre écoute par mail et téléphone.

Le programme complet est disponible sur le site internet de la Communauté de communes des 4 rivières

☎ 04 50 31 46 95 - ✉ secretariat@cc4r.fr



Extension des points d'apport volontaire pour les ordures ménagères

CHEZ VOUS

- Finis les bacs à stocker à la maison
- Finis les jours de collecte à retenir
- Finis les camions de bon matin

POUR TOUS

- + de sécurité**
pour les agents de collecte et pour les riverains
- + écologique**
parce que moins de kilomètres parcourus, moins de poubelles à nettoyer...
- + efficace**
Le temps gagné peut être utilisé à d'autres actions du service public
- + propre**
Moins de poubelles dans les rues et un meilleur conditionnement des déchets



ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi n°2023-175 du 10 mars 2023, dite loi APER, portant sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables, a pour objectif d'améliorer et faciliter la planification du développement des énergies renouvelables sur le territoire français.

Pour cela, il est demandé aux communes de définir sur leur territoire, après concertation auprès de leurs administrés et d'ici le 31 janvier 2024, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

La loi prévoit que la définition des zones d'accélération à l'échelle communale fasse l'objet d'une concertation du public au plan local. C'est pourquoi une consultation aura lieu du 8 au 20 janvier 2024.

QUE SONT LES ZONES D'ACCÉLÉRATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ? QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POUR LE TERRITOIRE DE MA COMMUNE ?

Les zones d'accélération peuvent concerner tous types d'énergies renouvelables : biomasse, géothermie, solaire, biogaz, éolien, énergies de récupération, ... Elles constituent des périmètres au sein desquels les porteurs de projets sont incités à développer les études et travaux relatifs à la production d'énergie renouvelable.

Ces zones d'accélération d'énergies renouvelables ne sont pas exclusives et n'impliquent pas que des projets en dehors des périmètres identifiés soient interdits. Cependant, ces projets seront soumis à l'analyse d'un comité de projet local. Par ailleurs, la définition de ces pé-

rimètres n'exonère pas le porteur de projet à l'obtention des autorisations administratives de rigueur.

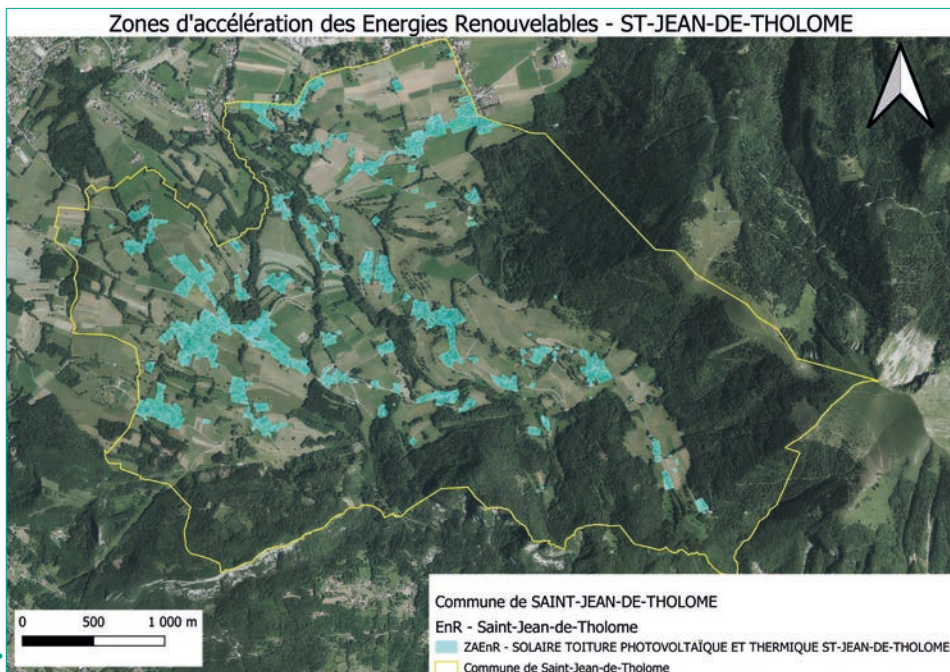
Les zones d'accélération d'énergies renouvelables constitueront, à terme, un outil de planification facilitateur et incitatif pour le développement des énergies renouvelables sur le territoire des communes. Il est donc important que leur délimitation soit issue d'un travail d'étude et d'analyse qui permette de déterminer, pour chaque type d'énergie, un potentiel de production sectorisé.

LA DÉMARCHE ENGAGÉE SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-JEAN-DE-THOLOME

Après étude des différents potentiels du territoire communal, le Conseil Municipal se positionne selon les principes suivants :

Afin de ne pas créer d'inégalités de traitement entre les Tholoméens, il est proposé de définir l'intégralité de la commune comme Zone d'Accélération de production d'Énergies Renouvelables et d'inclure dans le périmètre :

1. Pour la production d'électricité :
 - a. Le solaire photovoltaïque pour la production d'électricité en définissant tous les toits de la commune comme supports possibles de panneaux solaires.
2. Pour la production de chaleur :
 - a. Les réseaux de chaleurs collectifs
 - b. La géothermie pour la production de chaleur, si le terrain le permet.



Pour contribuer à l'enquête publique et nous faire part de vos observations, nous vous invitons à vous rendre en mairie pendant les heures d'ouverture entre le 8 et le 20 janvier.

Le Conseil Municipal délibèrera lors du conseil municipal du 23 janvier sur l'identification de ces zones et les communiquera à la communauté d'agglomération et aux services de l'Etat.

Sabrina Ancel

LE MONUMENT AUX MORTS FAIT PEAU NEUVE

Lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918, les participants ont pu découvrir le monument aux morts fraîchement rénové. En effet, et malgré un entretien régulier réalisé par nos agents techniques, notre monument méritait que nous lui donnions une nouvelle jeunesse.

DES TRAVAUX PLUS IMPORTANTS QU'ENVISAGÉS

Alors que nous pensions seulement procéder à un nettoyage en profondeur et à la rénovation des écritures, dont certaines commençaient à s'effacer, il nous a fallu nous rendre à l'évidence : les travaux seraient plus importants.

En effet, la peinture initialement utilisée pour les écritures



étant à base de plomb, celle-ci n'est plus autorisée sur le marché. Ainsi, les écritures ne devaient pas être seulement rafraichies, mais entièrement refaites. Deux options se présentaient à nous : retirer les plaques et les remplacer ou faire polir les anciennes pour réécrire par-dessus. La première option a été privilégiée.

UNE PORTÉE PÉDAGOGIQUE INATTENDUE

Réalisés pendant la semaine précédant le 11 novembre, les travaux ont attiré l'attention de Mathilde, notre maîtresse de CM2, toujours très impliquée dans le devoir de mémoire.

Elle n'a pas hésité à y emmener les 28 enfants de sa classe afin qu'ils puissent échanger avec la personne qui réalisait les travaux. Celle-ci a répondu à leurs questions et leur a permis de découvrir un métier qu'ils ne connaissaient pas. Une découverte enrichissante, toujours tournée vers le devoir de mémoire et mettant en avant la nécessité de préserver notre patrimoine.



Merci !

Les travaux ont été réalisés par la Marbrerie du Môle pour un montant de 10 450€ HT. Le financement de cette opération a été subventionné à 80% par le Conseil Départemental qui s'est engagé pour un montant de 8 360€.

LA MINUTE CITOYENNE

DÉCHETS RAPPORTÉS, NATURE PRÉSERVÉE !

Jeter les déchets dans la nature, ce n'est pas sans conséquence... ils y restent longtemps, parfois très, très longtemps, voire plusieurs milliers d'années.. Un objet qu'on jette négligemment va polluer parfois bien longtemps après qu'on ne soit plus de ce monde. Les objets jetés n'importe où peuvent aussi être à l'origine de problèmes importants pour la faune locale, qu'elle soit sauvage ou non. Par exemple, une canette jetée dans un champs peut être la cause de blessures mortelles pour les vaches qui y sont parquées.

Il est très gênant de voir que, même dans une commune comme Saint Jean, proche de la nature et de ses habitants, de nombreux déchets sont laissés au sol. Près des points de tri, mais aussi au bord des routes, voire en pleine nature ou sur les sentiers de randonnée.

Les filières de traitement des déchets (recyclage, compostage, incinération) permettent d'accélérer les processus de dégradations de ces déchets, voire de les valoriser. Il faut bien avouer qu'ils y sont mieux que dans la nature !

De la même manière, pour les objets encombrants et lourds, la déchèterie est à votre disposition. On ne les abandonne jamais sur un terrain vague ou à côté des conteneurs de tri sélectif !

Sabrina Ancel



Quelle trace voulons nous laisser ?

TEMPS DE DÉGRADATION DES DÉCHETS

Déchet	Temps de dégradation
Déchets organiques (Fruits)	3 à 6 mois
Journal	6 à 12 mois
Mégots	3 à 5 ans
Canettes et conserves	80 à 100 ans
Piles	200 ans
Sacs en plastiques	450 ans
Bouteilles plastique	100 à 1000 ans
Polystyrène	1000 ans
Bouteilles verre	Plus de 4000 ans



REPAS DES ANCIENS DU 24 SEPTEMBRE 2023

Cette année, le traditionnel repas des anciens de Saint-Jean de Tholome, a eu lieu le 24 septembre. C'est de nouveau plus d'une quarantaine de nos aînés qui ont répondu présent à cette invitation pour cette journée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. C'est aussi l'occasion pour nos anciens de se retrouver ensemble, d'échanger avec les élus de la commune et le conseil municipal des jeunes, invité pour la 1^{re} fois.

Nos anciens ont été reçus autour d'un verre de l'amitié, et après le mot d'accueil de M^{me} le maire, ils ont pu passer à table pour déguster le repas préparé par la société Mieusset.



Cette année, le CCAS avait décidé de reconduire l'animation de l'année passée qui n'a pas laissé indifférents nos aînés, avec ce couple de chanteur et danseuse renforcée par un duo de danseuses pour l'occasion. La prestation a commencé par l'accueil en chanson pendant l'apéritif, puis s'est poursuivi par une animation musicale qui a duré tout le repas pour finir par un french-cancan d'anthologie et tout cela avec la participation de nos aînés qui ont pu investir la piste de danse.



La journée s'est terminée par la traditionnelle remise de bouquets de fleurs, tout d'abord à la doyenne de la journée, Jeannine Zortéa, puis à toutes nos aînées présentes.

Ensuite, nous avons rendu visite à notre toute nouvelle doyenne de la commune, Raymonde Gros à son domicile pour lui remettre également un bouquet de fleurs afin qu'elle participe à cette fête.

Nous tenons à remercier nos aînés qui étaient présents et à saluer ceux qui n'ont pas pu se déplacer.

Merci également à la commission CCAS, aux jeunes du CMJ, qui ont permis que cette journée soit une réussite.

Philippe Maurice-Demourieux



Une journée de convivialité...



...de rires...



...de souvenirs

JOURNÉE ROSE & BLEU, UN BILAN PLUS QUE MITIGÉ



Comme en 2022, le CCAS a organisé le 4 novembre 2023 une nouvelle journée Rose & Bleu, destinée à soutenir la lutte contre les cancers du sein et de la prostate. Malheureusement, si le bilan de la première édition avait été positif, il n'en va pas de même sur cette édition 2023.

Le bilan financier laisse apparaître le résultat suivant :

DEPENSES :

Fournitures : 1 096,43€
 Animation : 930,00€
 TOTAL : 2 026,43€

RECETTES :

Journée : 1 261,50€ (dont 352€ de tombola)
 Dons : 150,00€
 TOTAL : 1 411,50€

Résultat : -614,93€

Le peu de fréquentation malgré un programme que nous avons souhaité varié et festif nous invite à nous poser la question de la pertinence de l'événement. Et s'il est intéressant, faut-il revoir la formule et ne fonctionner que sur la soirée ? Faut-il changer de date pour tomber hors des vacances scolaires ?...

Pour nous aider à envisager (ou pas) une 3^e édition, n'hésitez pas à nous donner votre avis, que vous ayez participé ou non à l'une de nos deux journées Rose & Bleu.

Malgré ce bilan quelque peu décevant, nous tenons à remercier les bénévoles, les animateurs et les participants à cette journée !

Sabrina Ancel





11 NOVEMBRE CÉRÉMONIE PLUVIEUSE, CÉRÉMONIE RADIEUSE !

Comme à l'habitude, nous avons commémoré l'armistice de la Première Guerre Mondiale, mais avec une assemblée plus nombreuse malgré les cordes d'eau qui n'ont pas cessé de tomber. Une différence cependant cette année dans le choix de la date, portée sur le dimanche 12 novembre en raison de la présence de l'Union National des Combattants section du Môle et de ses porte-drapeaux.

C'est le rituel. Tous les 6 ans, l'association participe à la cérémonie sur la commune, pour alterner avec les 5 autres communes de la section (Saint Jeoire, La Tour, Peillon, Faucigny et Contamine sur Arve). Celle-ci prend alors un tour encore plus solennel qu'à l'habitude.

Quel plaisir de partager notre belle cérémonie avec le président et les représentants de l'association, ainsi qu'avec les porte-drapeaux et les autres élus du territoire ! Notre CMJ et les enfants de l'école ont pu contribuer à rendre encore plus belle cette cérémonie si particulière.

En effet, pour la première fois cette année, les jeunes élus du CMJ ont contribué à la cérémonie du 11 novembre, comme ils l'avaient fait pour celle du 8 mai. Une belle implication encore une fois de ces jeunes qui ont tous pris le temps de choisir et préparer un texte pour transmettre à leur façon la mémoire des soldats disparus.

Merci à l'UNC section du Môle ainsi qu'aux jeunes du CMJ, à nos jeunes chanteurs, à leurs parents et aux maîtresses d'avoir contribué à cette cérémonie. Merci aux élus présents et à tous ceux venus participer à perpétuer la mémoire des combattants.

Sabrina Ancel



NOTRE DOYENNE NOUS A QUITTÉS...

Le 07 avril 1925, naissait au hameau de Romblaz d'en Bas, Marie-Louise Nanjod, fille de Louis et Marie-Valentine Nanjod, agriculteurs. Elle suit sa scolarité à l'école communale de Savernaz. La guerre arrive, son frère aîné est déjà mobilisé. Elle part donc à Annemasse seconder sa belle-sœur couturière, avec qui elle apprend le métier.

Dès la libération, elle revient dans son hameau, où fils et aiguilles en mains, robes, manteaux, jupes, vestes, ourlets, sont faits à la demande.

Le 26 septembre 1946, elle épouse Joseph Métral. A partir de là, elle quitte définitivement son hameau de Romblaz d'en Bas pour s'installer chez Bardollet où elle aura deux enfants, Denis et Jacqueline.

Conjuguant travaux de couture et de la ferme, le temps de la retraite est le bienvenu. Cette période sera ponctuée par de petits voyages à la découverte de la France, de ses différents paysages, de ses sites historiques, de ses monuments et de ses châteaux...

Puis, le temps passe, l'âge avance, le poids de toute une vie semée d'épreuves se fait sentir, et à 92 ans, refusant la solitude, elle entre à l'EHPAD de la Tour, où elle prend le temps de lire, et l'accès à la bibliothèque est pour elle, un grand bonheur.

Doyenne de la commune depuis 2019, elle décède à l'EHPAD de la Tour le 1^{er} septembre 2023.

Tous nos remerciements à la famille pour cet article



HOMMAGE À LILY GAY ÉPOUSE CHATEL LOUROZ

Adèle Françoise Gay dite « Lily » est née le 9 juin 1919 à Saint-Jean de Tholome.

Elle épouse Albert Chatel Louroz le 8 juin 1946 à Saint-Jean.

Dans les années 1942-1943, Bovère accueille ce que l'on a appelé le « Maquis du Môle ».

Ce maquis est créé dès novembre 1942 pour accueillir des jeunes qui refusent de partir travailler en Allemagne dans le cadre de la Relève (Relève instaurée en juin 1942 par Laval).

L'afflux de jeunes est ensuite de plus en plus important avec l'élaboration du STO (Service du Travail Obligatoire) en février 1943.

A cette époque, Lily tient l'épicerie au chef-lieu du village.

Lily n'hésite pas à mettre à disposition du camp du Môle son magasin pour y déposer du ravitaillement et assurer le courrier de ce camp. Elle n'hésite pas non plus à cacher des personnes recherchées.

Elle est alors en contact étroit avec les Résistants AS (Armée Secrète) de Bonneville, Annemasse, La Tour et Saint-Jean.

Le 15 septembre 1943, la population de Saint-Jean enterre Marie Chatel-Louroz née Déturche. Les Allemands veulent profiter de cette sépulture pour appréhender le curé De Viry et d'autres opposants au régime. Ils arrivent au village. Des Résistants - Francis Chevrier, François Pierruz - montent alors vite à l'encontre de l'enterrement pour signaler leur arrivée.

Alors que le cortège se rend de l'église au cimetière, le curé, prévenu, pose rapidement son étole et sa chasuble avant de disparaître dans les bois.

Dans la soirée, il se rend chez Gaston Mossuz qui le cache dans le foin durant 4 jours et lui fournit de faux papiers d'identité.

Puis Pierre Gay, agriculteur, le prend en charge et le descend à la gare de Bonneville sur un char, caché dans une grande malle en osier. Jean Elkan, un juif réfugié chez Mossuz, fait le trajet avec lui jusqu'à Bonneville, puis

en train jusqu'à Clermont-Ferrand. Le curé De Viry est alors toujours caché dans la malle. Le voyage se passe sans encombre. A Clermont Ferrand, le curé de Viry peut enfin sortir de sa cache. Il est pris en charge et hébergé chez des connaissances.

Par la suite il est nommé dans une petite cure du Massif Central. Arrêté par la Gestapo en 1944, il sera délivré par les troupes américaines avant son départ pour l'Allemagne.

Si le curé De Viry échappa à la rafle de ce 15 septembre 1943, Lily eut moins de chance. Ayant eu connaissance de ses activités résistantes sur dénonciation, les Allemands l'arrêtent et l'emmènent avec eux dans un camion où se trouve déjà un homme : l'abbé Basthard-Bogain de Taninges connu pour porter assistance à des familles juives.

Tous deux sont conduits à l'école d'horlogerie de Cluses, puis à Lyon, au Fort Montluc. L'abbé Bogain sera relâché de Montluc et pourra par la suite rejoindre Taninges où il officiera durant de nombreuses années.

Rappel

Ce 15 septembre 1943, 82 personnes de notre département ont été tuées au cours de cette vaste opération de la Gestapo.

Après Montluc, Lily est internée à Compiègne, camp de transit avant le départ pour l'univers concentrationnaire nazi.

Ce jour arrive le 30 janvier 1944. Lily quitte Compiègne et part pour le camp de Ravensbrück (camp de femmes) dans un convoi de wagons à bestiaux. Ce convoi impressionnant concerne 958 femmes.

Le trajet est long et difficile. Les détenues sont entassées dans des wagons bondés, 80 par wagons en moyenne. Il faut établir un roulement pour pouvoir s'asseoir ou se lever, elles ont faim et soif, n'ont pas de tinette (Baquet servant au transport des matières fécales).

A l'arrivée à Ravensbrück, les détenues reçoivent leur triangle et leur matricule. Pour Lily c'est le numéro 27149 qu'elle devra retenir infailliblement et en Allemand.

Puis commencent ensuite les travaux forcés, les brimades, les humiliations.

A partir d'avril 1944, Lily est affectée au Kommando d'Holleischen près de la frontière germano-tchèque, matricule 50323.

Ce Kommando dépend du camp de Flossenbürg, mais est administré par le camp de Ravensbrück.

Lily est alors employée dans une poudrerie 12 heures par jour pour la fabrication d'explosifs et la mise en caisse de petits obus destinés à l'armée Allemande. Les conditions de vie sont difficiles de par le travail à la chaîne, de par la toxicité des odeurs de poudre et d'acétone et, bien sûr, de par le manque de nourriture et d'hygiène.

Dans ce camp, Lily participe avec ses camarades détenues à de petits sabotages, mais constants et efficaces qui limitent un peu la production. Elles diront que c'était une façon pour elles de résister, une façon de rester dignes, de donner un sens à leur misère et leur chagrin.

Hélas, à cause de ces petits sabotages, trois françaises sont désignées, battues puis renvoyées au camp de Flossenbürg où elles sont pendues. Lily en est restée très affectée.

Le Kommando d'Holleischen est libéré en mai 1945 par des partisans, puis pris en charge par les troupes américaines.

Lily enfin libérée, arrive à Lyon le 23 mai 1945, puis à Gaillard le 26 mai 45, accueillie chez ses parents qui tiennent l'épicerie de Gaillard.

La vie reprend son cours tout doucement. Elle se marie en 1946 avec Albert. De leur union naîtra leur fils unique Roger en 1949. Avec son époux, ils exploitent la ferme familiale à Saint Jean.

Lily décède le 17 janvier 1996 à Annemasse à l'âge de 76 ans.

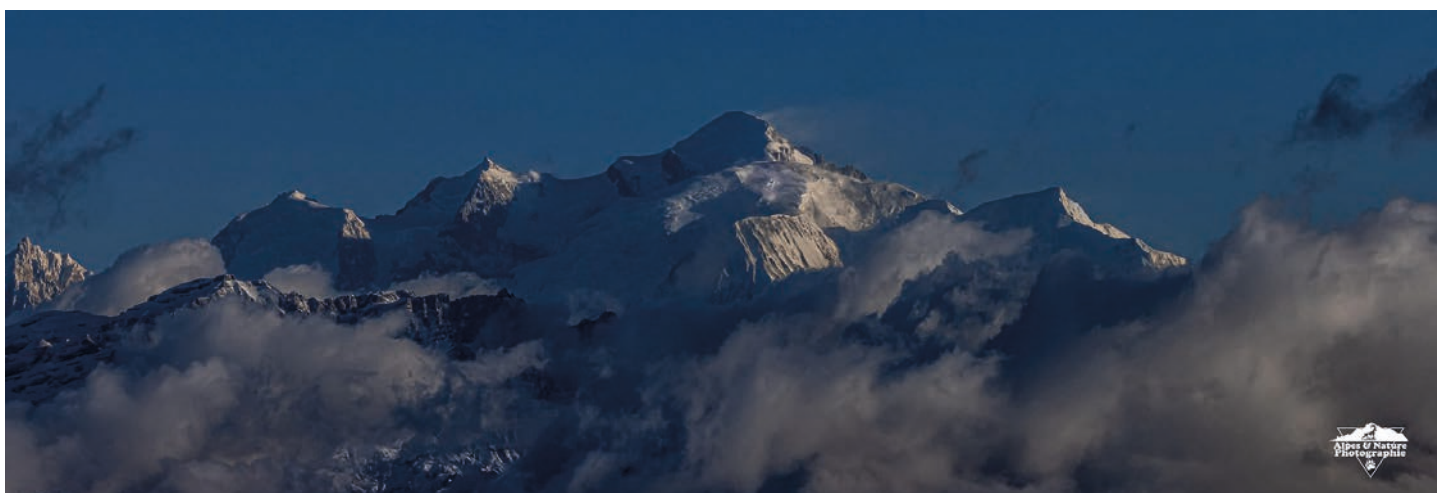
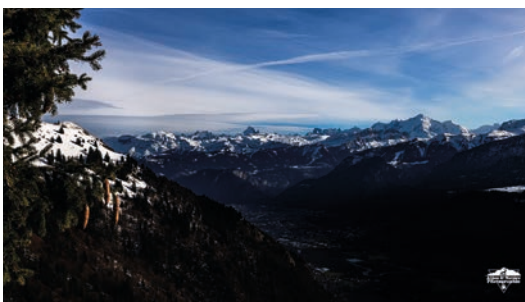
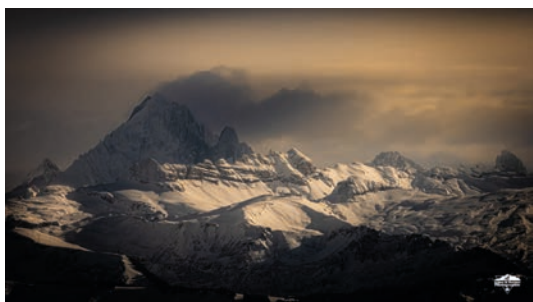
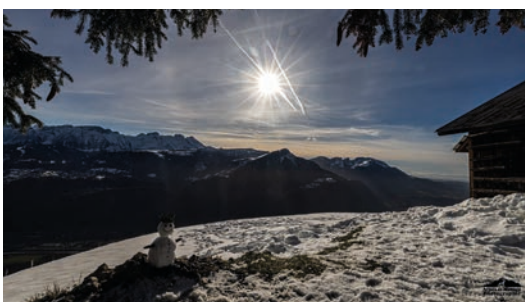
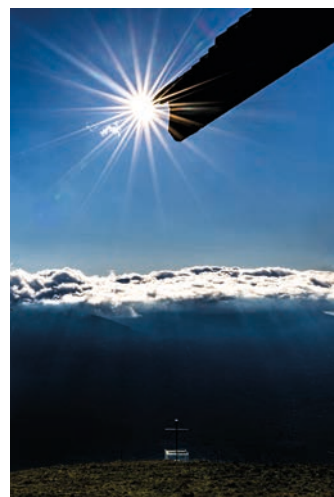
Ce parcours est pour tous un bel exemple d'engagement, de Résistance, de courage, d'abnégation, mais aussi d'espoir. Nos Aînés, à l'image de Lily ont fait des sacrifices, ont vécu des tragédies, des souffrances, ont combattu, ont donné leur vie pour nous laisser un bien précieux : la Liberté.

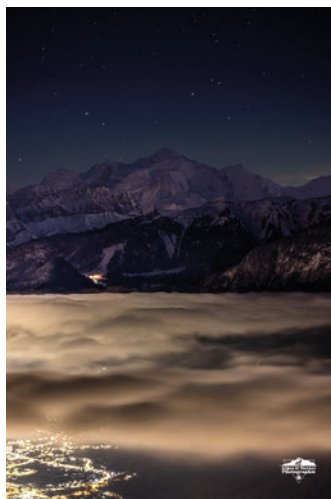
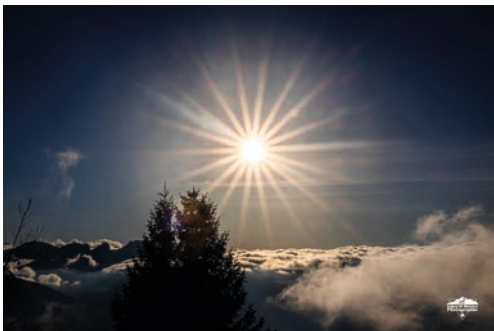
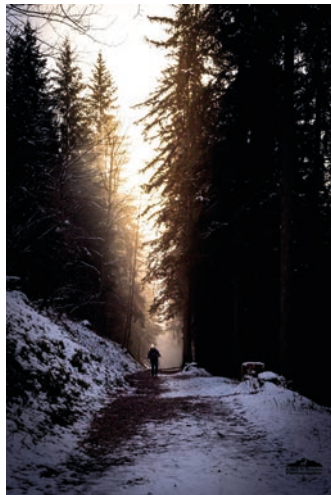


Texte écrit par l'ANACR (Association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la Résistance)

CALENDRIER DE L'AVENT

Cette année, nous avons eu la joie de découvrir pendant les 24 premiers jours de décembre, 24 photos offertes par Alpes & Nature Photographie. Du soleil, de la neige, de la nature, comment ne pas partager avec vous ces 24 clichés diffusés jour après jour sur la page Facebook de la commune ?





ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE ET LA DISCRIMINATION

Depuis quelques temps, nous recevons régulièrement des messages de parents inquiets en constatant que leurs enfants sont parfois victimes de moqueries ou d'insultes, sur le temps scolaire ou méridien. En résonance avec la campagne de sensibilisation mise en place par le gouvernement, il nous revient de vous rappeler qu'il ne faut pas minimiser ce que vivent nos enfants. Le harcèlement scolaire est une réalité qu'il ne faut pas nier. Voici quelques informations utiles que vous pouvez retrouver sur le site www.education.gouv.fr.

QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT ?

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire

- **La violence** : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- **La répétitivité** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- **L'isolement de la victime** : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :

- L'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux).
- Le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée.
- Un handicap (physique,

psychique ou mental).

- Un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement).
- L'appartenance à un groupe social ou culturel particulier.
- Des centres d'intérêts différents.

Les risques de harcèlement sont plus grands en fin d'école primaire et au collège.

QU'EST-CE QUE LE CYBER-HARCÈLEMENT ?

Le cyber-harcèlement n'est souvent qu'une des modalités du harcèlement scolaire. Il est défini comme « **un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule** ».

Le cyber-harcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, site de partage de photographies etc.

Il peut prendre plusieurs formes telles que :

- les intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne
- la propagation de rumeurs
- le piratage de comptes et l'usurpation d'identité digitale
- la création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe
- la publication d'une photo ou d'une vidéo de la victime en mauvaise posture
- le sexting (c'est la contraction de «sex» et «texting»). On peut le définir comme «Des images produites par les jeunes (17 ans et moins) qui représentent d'autres jeunes et qui pourraient être utilisées dans le cadre de la pornographie infantile»



En France, 40% des élèves disent avoir été victimes d'une agression ou méchanceté en ligne. Le moyen le plus fréquemment cité reste le texto pour un élève sur cinq (20,3%), suivi d'appels téléphoniques méchants, humiliants, désagréables (13,9%), de l'usurpation d'identité (12,1%), de l'exclusion d'un groupe social en ligne (11,6%), de problèmes sur un chat/MSN.

LE RÔLE DES ADULTES

Les adultes, au sens large, ont généralement du mal à appréhender le vécu des enfants et adolescents.

Il existe un véritable problème de perception. Il est essentiel d'améliorer l'écoute et de prendre conscience du décalage entre la perception des adultes et la violence physique et psychologique vécue au quotidien par les enfants et les adolescents.

Dès lors, un mot d'ordre : ne minimisons pas ce que vivent les enfants. Des mots en apparence anodins qui cachent en réalité une détresse parfois absolue. Des mots dont la minimisation est un danger.

Malgré la vigilance de l'équipe éducative et périscolaire, des situations blessantes peuvent se produire. Les enfants ne se rendent pas toujours compte de la portée de leurs mots et les adultes ne sont pas partout pour tout entendre. Notre enfant peut être la victime, mais peut se trouver en position de harceleur, parfois même sans en avoir conscience. Et si c'est le cas, lui aussi mérite d'être écouté.



Alors pour le bien de nos enfants, soyons tous - parents, famille, amis - à l'écoute et vigilants. Travaillons ensemble, avec les équipes pédagogiques, pour favoriser un climat serein dans notre école. Gardons à l'esprit que, même dans une petite école comme Saint-Jean, les mots peuvent blesser autant que les coups.

Sabrina Ancel

LES SALARIÉS DE L'ADMR DU MÔLE : AU CŒUR DE L'ENGAGEMENT ET DE LA QUALITÉ DE VIE



Au sein de l'ADMR du Môle, nos salariés sont les piliers de notre association. Grâce à eux, les personnes les plus fragiles,

personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent continuer à vivre à leur domicile en toute sérénité et sans rupture du lien social.

Nos aides à domicile, Auxiliaires de Vie Sociale, Aides-Soignants et infirmiers font intégralement partie des professions essentielles. Chaque jour, ils apportent aide, soin ou accompagnement au domicile des personnes ou patients pris en charge par une association ADMR. Leur expertise, leur dévouement et leur professionnalisme sont au cœur de la réussite de notre mission. Au-delà de leurs compétences techniques, ils sont les personnes de confiance vers lesquelles nos bénéficiaires se tournent pour obtenir de l'aide et du réconfort.

Enfin, l'ADMR du Môle s'engage à offrir à ses salariés des conditions de travail optimales, un environnement de soutien et des opportunités de développement professionnel grâce à notre catalogue de formations. Nous croyons que le bien-être de nos salariés est essentiel pour qu'ils puissent fournir un soutien de qualité à nos bénéficiaires.

L'ADMR du Môle recherche de nouveaux talents pour renforcer notre équipe. Si vous partagez notre engagement envers le bien-être de la communauté et la qualité des services, nous vous invitons à explorer les opportunités de carrière au sein de l'ADMR du Môle.

Suivez l'ADMR de Haute-Savoie sur les réseaux



www.fede74.admr.org



LUDOTHÈQUE MONTS ET MERVEILLES

Si vous aimez les jeux, nul ne doute que vous adorerez la ludothèque Monts et Merveilles à Saint Jeoire. Agrandie depuis quelques mois, elle vous accueille dans des locaux confortables pour d'amusement et de convivialité.

LA LUDOTHÈQUE S'EST AGRANDIE !



Depuis quelques temps déjà les bénévoles de la ludothèque attendaient ce moment. Au début de l'année 2023, l'équipe de bénévoles de la ludothèque s'est engagée dans des travaux de réaménagement des locaux mis à disposition par la mairie de Saint Jeoire.

Depuis lors, vous pouvez donc profiter de trois spacieux espaces :

- Une salle dédiée aux tout petits, de 0 à 2 ans, sécurisée, remplie de jouets d'éveil et dotée de modules de motricité.
- Une salle pensée pour les enfants, avec nos jeux symboliques (établi, dinette...) et de construction.
- Une salle pour les grands enfants et les adultes, avec des tables de jeux à disposition

Vous trouverez ainsi dans chaque espace de quoi passer un moment ludique sur place, seul, entre amis ou en famille, et les jeux disponibles à l'emprunt pour le public de la salle !



ASSOCIATION RECHERCHE BÉNÉVOLES !



Le fonctionnement de la ludothèque repose sur une équipe de bénévoles dynamiques, soutenus par une salariée à temps partiel.

Entre la tenue des permanences et des soirées, la gestion du stock de jeux, l'organisation des

animations extérieures, les formalités administratives et la communication... il y en a pour tout le monde, même pour vous !

Que vous souhaitiez vous investir un petit peu, passionnément ou à la folie, toute nouvelle recrue est la bienvenue et trouvera des missions qui lui conviennent !

Et petit plus, pour remercier l'engagement des bénévoles, l'adhésion est à tout petit prix !



👉 laludothequemtm.wixsite.com/saint-jeoire

✉ laludothequemtm@gmail.com

MJC LES CLARINES

Pour réserver votre place aux événements le nécessitant, scannez ce QR CODE



<p>Les ADJ K'Fête PROGRAMMATION HIVER 2024</p> <p>VENDREDI 19 JANVIER Soirée jeux vidéo</p> <p>SAMEDI 27 JANVIER Soirée Murder Party</p> <p>DU 2 AU 10 FÉVRIER Exposition épistolaire</p> <p>SAMEDI 10 FÉVRIER Initiation danses</p>	<p>SAMEDI 16 MARS Café-concert</p> <p>VENDREDI 22 MARS Soirée Escape Game</p> <p>SAMEDI 23 MARS Tères scènes danse</p> <p>SAMEDI 30 MARS Concert</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



111, le Clos du Pré de la Cure
74250 Vruz-en-Sallaz
04 50 36 85 10
www.mjcilesclarines.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !




LES AMIS DE PÉNOUCLET

UN PAS DE PLUS VERS LA PROTECTION DU PLATEAU !



Les Amis de Pénoucllet se félicitent de la signature de l'ORE municipale pour la sauvegarde

du plateau de Pénoucllet. **Pour rappel, cette Obligation Réelle Environnementale permettra « d'assurer une gestion forestière garantissant la préservation du patrimoine naturel et de la fonctionnalité écologique, préserver le sous-sol et le caractère forestier du site, et accroître la connaissance des enjeux naturalistes ».** Cette signature vient s'ajouter à celles de propriétaires privés qui ont également signé une ORE pour leur terrain.

Nous invitons tous les propriétaires de terrains sur le plateau à nous contacter ou à contacter ASTERS pour contribuer à la conservation de notre patrimoine naturel et communal.

<http://www.cen-haute-savoie.org/actualite/nouvelle-ore-signee-commune-saint-jean-tholome>

Le dispositif d'obligations réelles environnementales est un outil juridique issu de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Il permet aux propriétaires fonciers de faire naître sur leur terrain des obligations durables de protection de

l'environnement. Ces obligations sont attachées au bien et perdurent même en cas de changement de propriétaire. La finalité du contrat consiste à maintenir, conserver, gérer ou restaurer la biodiversité ou les services écosystémiques.

Asters, conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie

Structure à vocation technique, Asters rassemble des compétences sur les milieux naturels depuis plus de 35 ans. Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, sa mission est de préserver, partager et mettre en valeur le patrimoine naturel de Haute-Savoie au service des générations futures et de la collectivité.

L'association aimerait maintenant constituer un dossier d'archives sur les événements qui ont mené à la protection du plateau. N'hésitez pas à nous transmettre les documents en votre possession ou des témoignages sur notre adresse mail.

Lucile Chesnoy

📍 Les Syords - 74 250 Saint-Jean de Tholome

✉️ lesamisdepenoucllet@gmail.com

🌐 www.les-amis-de-penoucllet.fr



LE CLUB DES AINÉS LOU SAN-DIANNIS EST OUVERT À TOUS.

Ce club de Saint-Jean-de-Tholome accueille les personnes aimant la compagnie, les échanges et la bonne humeur.

Nous venons de faire notre marché de Noël auquel tous les membres du club ont pleinement participé dans une bonne ambiance et beaucoup de plaisir.

Nos réunions ont lieu une fois par mois dans une salle de la Mairie et nous organisons une fois par mois une sortie restaurant.

Réunis pour diverses occupations selon les désirs de chacun, mais toujours dans une bonne convivialité et qui se terminent toujours par un goûter.

Ne vous isolez pas, venez nous rejoindre pour partager des moments sympas et chaleureux.

Muriel Steele, la présidente



LA PERISCOL

Depuis 1998, l'association PERISCOL accueille les enfants de la petite section au CM2 sur le temps périscolaire.

Composé de parents bénévoles, le bureau soutient l'équipe d'animatrices qui, chaque jour, organise l'accueil des enfants de 7h00 à 8h15 et de 16h15 à 19h00.

Paola, Odile et Mélanie accueillent les primaires dans la salle de motricité et cantine depuis les vacances de la Toussaint, tandis que Marie Jo prend soin, pour sa dernière année de PERISCOL, des maternelles dans le préfabriqué.

Nos animatrices sont employées pour garder les enfants. Depuis cette année, le bureau a constaté des écarts et nous tenons à rappeler que la bienveillance et le respect de leur personne sont essentiels pour tous les parents désirant utiliser les services de la PERISCOL.

En complément des cotisations annuelles, de la facturation horaire, l'association est financée grâce aux subventions de la mairie et également grâce aux animations mises en place : buvette du marché ou encore la fête de la musique qui remporte chaque année un franc succès.

Nous profitons également de ces quelques lignes pour remercier les parents qui répondent présents pour nous offrir leur temps et leur aide.

Enfin, toute l'équipe de la PERISCOL vous souhaite une très belle année 2024 et espère encore pouvoir compter sur votre aide et présence pour la fête de la musique !

Le Bureau :
Stéphane, Flore, Christophe,
Marjorie, Alexandre, Ghislain

✉ periscoldestjean@gmail.com



LES P'TITS POUSETS



L'ensemble de l'équipe des P'tits Poucets vous souhaite une très belle fin d'année, sous le signe de la connexion à la nature !

Prenez du temps pour vous, pour sortir et respirer-toucher-admirer la nature autour de vous...



Nous espérons, pour chacun-e, une lumineuse célébration du Solstice d'Hiver et une régénération en lien avec la lumière qui renaît !

Nos activités se poursuivent en hiver et nous nous réjouissons de vous accueillir...

Gratitude à l'abondance de l'eau, quelle que soit sa forme, qui vient nourrir et nettoyer en profondeur la terre mère et nous autres occupants à sa surface...

Maïlys Mugnier

☎ 06 83 56 24 84 (Maïlys Mugnier)

✉ asso.lesptitspoucets@gmail.com

🌐 <https://lesptitspoucets.wixsite.com/site>



LE PRÉ AUX LIVRES

QUOI DE NEUF DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE ?

Quand ?

Lundi et jeudi : 16h-18h en période scolaire
Samedi : 10h-12h toute l'année

Où ?

Dans le bâtiment
de la **mairie**

Quel tarif ?

Gratuit pour les - 18 ans,
12€/an pour les adultes

NOUVEAU DEPUIS OCTOBRE !

Des soirées jeux de société sont organisées par le Pré aux Livres. On dit jeux de société « modernes » car ce n'est pas le Monopoly ou la belote, mais les nouveaux jeux en plein essor ces dernières années. Qu'ils soient d'ambiance (6 qui prend), coopératifs (l'île Interdite), pour se détendre (Célestia) ou plus prise de tête (7 Wonders), il y en a pour tous les goûts. Les jeux sont mis à disposition et on vous explique les règles.

Venez jouer avec nous, un soir par mois, vendredi ou samedi, à 19h30.

C'est gratuit mais on aime bien partager un petit quelque chose à manger/boire ensemble.

Prochaine soirée samedi 13 janvier !

La ludothèque de Saint-Jeoire organise également des soirées ouvertes à tous le 1^{er} samedi de chaque mois.



LES ACTUS

NUIT DE LA LECTURE le 19 janvier 2024 de 10h à 22h à Marcellaz

La bibliothèque participe à plusieurs prix littéraires, venez lire et voter pour vos livres préférés:

- prix Rosine Perrier: récompense un ouvrage adulte ancré dans le territoire
- prix La Vache qui Lit pour les enfants de 8 à 12 ans
- prix alTerreado pour les collégiens
- prix Lettres Frontières: récompense un auteur Auvergne-Rhône-Alpin ou Suisse Romand.

Le samedi 18 novembre, Benjamin Reiss, auteur de BD, est venu animer un atelier de dessin à Saint-Jean.



PAROLES DE LECTEURS

Pourquoi aimez vous venir à la bibliothèque ?

Car j'adore lire, ça me permet de découvrir de nouvelles choses !

Zoé, 7 ans

Parce qu'on peut prendre ce qu'on veut ! Et parce que j'aime les histoires et regarder des livres... pour apprendre à lire.

Max, 4 ans

Pour l'échange avec les autres lecteurs et les bénévoles sur des conseils de lecture de livres que je n'aurais jamais lu autrement ! Connaître le sujet d'un livre ou le type d'écriture sans en dévoiler l'intrigue donne parfois très envie de le lire. Maryline

✉ lepreauxlivres@gmail.com

🌐 www.bibliotheque.cc4r.fr

📖 [lepreauxlivres](#) [f](#) [Reseudelire](#)



LE SOU DES ÉCOLES

Depuis plusieurs décennies, le Sou des écoles de Saint-Jean de Tholome contribue à collecter les fonds nécessaires à la réalisation des projets des enseignants, mais aussi à animer le village en proposant des manifestations qui sont autant d'occasions pour les Tholoméens de se réunir.

5 bénévoles, parents d'élèves, composent le bureau de l'association et une vingtaine de parents réguliers apportent une aide lors des manifestations et ventes.

Cette année encore, plusieurs événements ont été organisés : la fête de l'automne et la fameuse confection de beignets de pomme de terre, la fête de Noël après le spectacle des enfants, la chasse aux œufs pour les enfants du village à Pâques et la fête de l'école en fin d'année scolaire.

De plus, plusieurs ventes sont proposées tout au long de l'année : chocolats et produits gastronomiques et du terroir à Noël, calendriers de l'école financés par les annonceurs du territoire, repas à thème (en février), fleurs en mai.

FOCUS SUR LA FÊTE DE L'ÉCOLE 2023

Près de 250 repas préparés par le traiteur Mieusset de Bonneville et par de nombreux bénévoles ont été servis lors du déjeuner.

L'après-midi, l'association de St-Jean Plumes et Perce-Neige a organisé une grande kermesse pour les enfants de l'école.

Le soir, grands et petits se sont retrouvés autour des bûches suédoises tout en profitant de la buvette et du snack proposés par le Sou des écoles.

LE SOU C'EST NOUS, MAIS C'EST SURTOUT VOUS !

C'est grâce à l'implication de chacun à travers ces actions que la possibilité est offerte à nos enfants de bénéficier



de sortie scolaire ou d'assister à des spectacles, concerts ou expositions voire même de partir en séjour de plusieurs nuitées à la campagne ou en milieu urbain. Le Sou participe également à l'achat de jeux éducatifs ou de matériels tels que les équipements pour les activités sportives.

Chaque année, grâce à ces manifestations et ventes, environ 10 000€ sont récoltés et redistribués aux enseignantes pour compléter le financement de leur projet pédagogique. Cette somme importante permet à tous les enfants, indépendamment des ressources de leur famille, de profiter de toutes les sorties et activités proposées.



Participer à l'organisation des différentes manifestations ou à la mise en place des ventes faites tout au long de l'année, c'est également vivre une expérience enrichissante, partager des moments de convivialité avec toute l'équipe et échanger avec d'autres parents.

Notez d'ores et déjà les prochaines dates des manifestations :

- La vente de la choucroute le vendredi 16 février 2024
- La chasse aux œufs de Pâques le dimanche 7 avril 2024
- La vente de fleurs le vendredi 17 mai 2024
- La fête de l'école le samedi 29 juin 2024

Chacun peut s'investir à sa façon et en fonction de ses impératifs personnels : occasionnellement ou tout au long de l'année scolaire.

Alors que ce soit pour quelques heures, une soirée, un week-end ou toute l'année, rejoignez l'équipe du Sou !

Nous tenons à remercier tous les aidants, nos partenaires, la mairie, le département, le conseil municipal, les employés communaux et tous les tholoméen(ne)s qui participent de près ou de loin à nos manifestations.

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2024 !

PLEIN DE NOUVELLES DES TROUBADOURS.

D'abord, vous annoncer qu'à la dernière assemblée générale extraordinaire, **le bureau de notre association s'est complètement renouvelé**. Bien que ceci soit dans l'ordre des choses et d'ailleurs prévu la plupart du temps dans les statuts des associations 1901, les changements des personnes dirigeantes au sein des associations n'ont pas toujours lieu. Que cela soit par un manque de personnes intéressées ou par un fonctionnement routinier qui finit par être un peu ankylosant.

Noustenons à remercier Madame Isabelle Ruin, l'ancienne présidente des Troubadours, ainsi que Madame Saida Barreau, notre ancienne trésorière, pour leur loyauté et sérieux dans leur engagement. Nous tenons aussi à remercier de manière très spéciale l'ancien secrétaire Monsieur Didier Julliard, qui s'est investi à fond et coûte que coûte, pour maintenir les activités, notamment les cours de musique des Troubadours. Je me souviens lorsque en 2020, en plein confinement, Didier, est venu rencontrer les membres de la commission vie associative du conseil municipal, fraîchement élu.

Avec son dynamisme et sa voix reconnaissable de baryton d'opéra, bien qu'il m'ait dit que le chant n'était pas son domaine, il voulait savoir quelles salles allaient être destinées aux cours de musique des Troubadours. Il a été la cheville ouvrière de cette association depuis plus de 20 ans. Son investissement à chaque rentrée pour promouvoir les inscriptions aux cours, pour communiquer les événements où l'association était impliquée, a été permanent, représentant un travail très important.

Je vous souhaite à tous les trois, au nom de l'association, une belle et créative continuation dans vos multiples activités.

Trois personnes ont pris la relève. Monsieur Nicolas Guillaumond, nouveau secrétaire, Madame Marie Chauvet, nouvelle trésorière et moi-même, nouvelle présidente.

Actuellement, nous avons plusieurs projets en tête et espérons pouvoir les mettre en route pour la rentrée prochaine. Certains, seront des surprises dont on vous parlera plus tard. Parmi eux, nous voudrions **relancer les cours d'éveil musical pour les enfants. Nous sommes donc à la recherche d'un.e enseignant.e d'éveil musical.**

Si vous, qui nous lisez, connaissez une personne pouvant être intéressée par cette activité, n'hésitez pas à lui transmettre nos coordonnées. Nous nous réjouissons de pouvoir la rencontrer pour discuter sur sa candidature.

Attention notre **nouveau courriel** est :

les.troubadours.sjt@gmail.com

D'autre part, comme vous le savez, **nous proposons des cours de guitare et des cours de piano. Nous voudrions développer des cours pour de nouveaux instruments.** Si vous êtes un musicien ou musicienne et jouez par exemple, la flûte traversière ou la flûte à bec, la batterie ou le djembé, le violon ou le violoncelle, le saxophone ou la clarinette ou un autre instrument et que l'idée de pouvoir l'enseigner dans notre commune vous tente, n'hésitez pas à nous contacter.

Par ailleurs, nous ouvrons un **concours pour la création d'un logo** pour notre association « Les Troubadours ». Toute personne créative et inspirée par nos activités peut nous envoyer une proposition de logo pour participer au concours. Vous pouvez nous demander par courriel ou chercher directement à la réception de la mairie, le **règlement de participation dudit concours.**

Enfin, nous tenons à vous dire aussi que **notre association est ouverte au développement et à l'enseignement d'autres expressions artistiques** en plus de la musique.

Pelagia Casassus



les.troubadours.sjt@gmail.com





OXALIS

DES CENTRES DE VACANCES ENFANTS ET ADOS



Comme chaque année, c'est le moment où Oxalis prépare les Centres de Vacances avec de nouvelles destinations inédites.

Pour les plus petits (8/12ans), c'est le Sud et les somptueux bords de la Cèze que nous allons découvrir. Découverte de la nature, rando aquatique, grands jeux, baignade... les activités ne manqueront pas.

**Centre de vacances pour enfants
8/12 ans – Du 06 au 14 juillet 2024.
Camp Nature Bords de Cèze**

Camp Nature Itinérant – Hébergement sous Tipis.
Randonnée aquatique sur les bords de la Cèze.
Activités Nature et Plein air – Bricolage - Baignade.
Grand Jeux et observation du Milieu naturel
OXALIS – Ânes & Nature – Les Syordes
74250 Saint Jean de Tholome – Haute Savoie.

Pour info et/ou inscription – Prix : 500€ voyage comprise
www.oxalis-nature.com Rubrique Randoâne / Camp enfant
Ou appelez nous au 0683006663 (répondeur, nous vous rappelons)
Ou un e-mail sur oxalis-nature@wanadoo.fr

Oxalis est une petite association qui organise des activités et des animations avec des aînés. C'est aussi la mise en place de concerts, spectacles et des manifestations sportives ou culturelles. La plupart des bénéfices engendrés par les activités permettent de financer des actions d'aide et de soutien auprès de communautés scolaires et villageoises du Burkina Faso.

Pour les Ados, c'est plus loin et plus mystérieux puisque nous allons nous aventurer dans les montagnes sauvages du Parco Nazionale dell'Appennino Tosco-Emiliano en Italie. C'est une approche culturelle, géographique et humaine du pays qui sera proposé à un groupe de 15 jeunes de 14 à 18 ans. C'est sportif et authentique !

**OXALIS, Ânes & Nature
Camp Ados Mer & Montagne
ITALIE 2024**

Séjour du 18 au 27 juillet 2024 - 15 jeunes
Voyage et séjour : 780€ - Transport en Minibus.

Camp Nature Itinérant en Italie - Toscane/Romagne.
Randonnées Nature et Sauvages dans les Montagnes
Découverte du Parco Nazionale dell'Appennino Tosco-Emiliano.
Approche culturelle, géographique et humaine du pays.

OXALIS, Ânes & Nature - Les Syordes 74250 Saint-Jean de Tholome
www.oxalis-nature.com oxalis-nature@wanadoo.fr
04 50 95 14 52 - 06 83 00 66 63

Les fiches d'inscriptions, les présentations détaillées sont disponibles sur le site www.oxalis-nature.com à la rubrique Randoâne.

Nous essayons de garder des coûts abordables pour que toutes les familles puissent en profiter, nous acceptons les chèques vacances, les bons CAF et les étalements de paiement.

OXALIS, c'est aussi des concerts, des spectacles, des manifestations sportives et culturelles, des interventions qui permettent de récolter des fonds pour financer des projets de développement au profit de communautés scolaires et villageoises du Burkina Faso.



ÉTAT CIVIL (depuis le 1^{er} janvier 2023)

NAISSANCES

Noa HALHOUTE, né le 19 janvier 2023 à Sallanches
 Timéo Johann JARNIAT, né le 12 mars 2023 à Contamine-sur-Arve
 Tyler Eden POURRADIER, né le 25 mars 2023 à Contamine-sur-Arve
 Agathe Marie Evelyne ZOLLINGER, née le 7 avril à Contamine-sur-Arve
 Garance DI MARINO, née le 15 avril 2023 à Contamine-sur-Arve
 Tao LOMBARDO, né le 7 mai 2023 à Saint-Jean-de Tholome
 Lucia MONGEOT, née le 8 mai 2023 à Thonon-les-Bains
 Andrea Silvio Joseph SASSO, né le 27 juin 2023 à Contamine-sur-Arve
 Alma, Jenny PACHEFF TAKATS, née le 16 septembre 2023 à Contamine-sur-Arve
 Enza Diane DI IORIO, née le 14 octobre 2023 à Chambéry
 Sacha BARON-BUFFIER BOSSUS, né le 16 octobre 2023 à Contamine-sur-Arve



MARIAGES

Didier Thierry GEVAUX & Stéphane Danaé COUTY, le 7 janvier 2023
 Jessica TOLLARDO & Raphael William MOULLLOUD, le 6 mai 2023
 Emie Caroline BRUNA & Jordan Régis CHATEL, le 10 juin 2023
 Laëtitia Henriette Fanny BRUNO & Yannis Pierre AMSTUTZ, le 8 juillet 2023
 Agnès Alice Ginette CHATEL & Mickaël Laurent MORETTI, le 15 juillet 2023
 Emeline VERBOUWE & Romuald Patrice TAHIR, le 2 septembre 2023
 Adrien Gabriel ZOLLINGER & Cynthia Chantal Claude BESNIER, le 20 septembre 2023
 Valérie GROSSET-BOURBANGE & Pierre MERGEAY, le 30 septembre 2023
 Luna Marie CHATEL-LOUROZ & Laura Brigitte Pierrette Francine FAVIER, le 25 novembre 2023



DÉCÈS

Simone Marcelle DETURCHE, née CUCHET le 28 avril 2023
 Marie-Louise METRAL, née METRAL, le 1^{er} septembre 2023
 Edouard Aimé LAYAT, le 17 octobre 2023
 Monique Fernande LAYAT, née MAURICE-DEMOURIOUX, le 30 octobre 2023
 Elise Fernande CHATEL-LOUROZ née DETURCHE, le 7 décembre 2023





PRATIQUES

Mairie

Le conseil municipal se tient le premier mardi de chaque mois. Madame le Maire reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00 et le samedi de 8h30 à 11h30.

🕒 Heures d'hiver d'ouverture de la Mairie :

- Lundi et Mardi : 14 h00 - 17 h00
- Mercredi : 9 h00 - 12 h00
- Jeudi : 16 h00 - 18 h00
- Vendredi : 8 h00 - 12 h00 et 14 h00 - 17 h00
- Samedi : sur rendez-vous

Le jeudi de 18 h00 à 19 h00 : sur rendez-vous.

📍 Adresse

Chef-lieu - 74250 Saint-Jean de Tholome

☎ 04 50 95 10 38 📠 04 50 95 14 46

✉ mairie@tholome.fr - 🌐 www.tholome.fr

Bibliothèque

🕒 Heures d'ouverture :

- Lundi : 16 h00 - 18 h00
- Jeudi : 16 h00 - 18 h00
- Samedi : 10 h00 - 12 h00

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte le samedi de 10 h00 à 12 h00.

🌐 www.bibliotheque.cc4r.fr



Architecte conseil

📍 consultable aux bureaux de la CC4R. Prendre rendez-vous directement auprès de l'accueil de la CC4R.

Assistante Sociale

📍 immeuble « Les Tilleuls », avenue de la Tour de Fer (à côté du Centre de Vacances « Le Nid »), à Saint-Jeoire.

🕒 Mardi matin et vendredi matin.

☎ 04 50 35 99 17 - sur rendez-vous.



ADMR du Môle

📍 73, place Germain Sommeiller - 74490 Saint-Jeoire

☎ 04 50 35 99 17 - ✉ accueil.lemole@fede74admr.org

CC4R - Communauté de Communes des 4 Rivières

📍 Siège : Mairie - 74250 Marcellaz

📍 Bureaux : 28, chemin de la ferme Saillet - 74250 Fillinges

☎ 04 50 31 46 95 - 📠 04 50 31 68 12 - 🌐 www.cc4r.fr

Informations EDF

En cas de coupure d'électricité, vous pouvez téléphoner au numéro suivant : **0810333074**, qui vous renseignera sur les causes et effets de la panne, ainsi que sur les délais quant au rétablissement du courant.

Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

☎ 04 50 95 71 63

☎ Astreinte eau : 07 88 40 92 24

☎ Astreinte assainissement : 06 77 04 19 50

🌐 www.s-rb.fr

DÉCHETTERIES DES QUATRE RIVIÈRES

(SITE DE VIUZ-EN-SALLAZ / PEILLONNEX)

HIVER

DU 1^{ER} DÉCEMBRE AU 28 OU 29 FÉVRIER

Lundi	13 h00 - 16 h20
Mardi	Fermée
Mercredi	13 h00 - 16 h20
Jeudi	13 h00 - 16 h20
Vendredi	9 h00 - 11 h50 / 13 h00 - 16 h20
Samedi	9 h00 - 11 h50 / 13 h00 - 16 h20
Dimanche	Fermée

ÉTÉ

DU 1^{ER} MARS AU 30 NOVEMBRE

Lundi	13 h00 - 18 h50
Mardi	Fermée
Mercredi	13 h00 - 18 h50
Jeudi	13 h00 - 18 h50
Vendredi	9 h00 - 11 h50 / 13 h00 - 18 h50
Samedi	9 h00 - 11 h50 / 13 h00 - 18 h50
Dimanche	Fermée

